

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

***EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DREZERY***

**Séance du 13 avril 2023**

Membres du Conseil Municipal : 23  
Présents : 15  
Votants : 21  
Absent : 1  
Procurations : 6

L'an deux mille vingt-trois et le treize avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, Maire de Saint-Drézéry.

Présents :

Mme GALABRUN-BOULBES Jackie a quitté la salle  
M. LE BLEVEC Loïc, M. DACHEUX Jean-Philippe,  
Mme HOUVENAGHEL-DEFOORT Géraldine, M. LAVIE Richard, M. DEBARGE Francis,  
M. SALVADOR Daniel, M. MERCIER Philippe, Mme REYREAU Peggy, Mme JACQUEMIN  
Monique, Mme FERRERES France, M. FOURNEAU Julien, M. CAPELLI Fabrice,  
M. JULIEN Eric, Mme LEOTARD Hélène, Mme BAECKEROOT Marie-Hélène

Procuration :

Mme SIRVEN Françoise donne procuration à Mme France FERRERES  
Mme BIGLIONE-KAPLANSKI Marion donne procuration à M. Jean-Philippe DACHEUX  
Mme TROCELLIER-BERGER Agnès donne procuration à M. Julien FOURNEAU  
M. DI NATALE Paolo donne procuration à M. Loïc LE BLEVEC  
M. ARNAUD Hervé donne procuration à Mme Jackie GALABRUN-BOULBES  
Mme ARNAUD Sandrine donne procuration à M. Philippe MERCIER

Absent excusé : M. Didier BELLOC

---

**Objet : FINANCES - Compte Financier Unique 2022**

---

Le Compte Financier Unique a vocation à se substituer en 2024 pour l'ensemble des collectivités aux deux comptes financiers existants : le compte de gestion établi par le comptable public et le compte administratif établi par la commune.

La Commune a été retenue pour expérimenter le CFU pour l'exercice 2022 en lien avec le passage à la M57.

La mise en place du CFU vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière ;
- améliorer la qualité des comptes ;
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

En mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permettra de mieux éclairer les assemblées délibérantes et pourra ainsi contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

M. Lavie, adjoint aux finances, présente les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2022.

Considérant qu'il convient de clôturer l'exercice 2022, le Conseil Municipal sous la présidence de M. Loïc LE BLEVEC après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022, le budget supplémentaire et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le CFU,

Considérant que Mme Jackie Galabrun-Boulbes, Maire, ordonnateur a normalement administré, pendant le cours de l'exercice budgétaire 2022, les finances de la Commune en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Procédant au règlement définitif du budget de 2022, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

La présente affaire a été présentée à la commission des finances du 22 mars 2023.

## RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 SAINT-DREZERY

		Investissement	Fonctionnement	Total Cumulé
<b>Recettes</b>	Prévision budgétaire totale <b>A</b>	2 905 842,45	4 740 450,45	7 646 292,90
	Titres de Recettes émis <b>B</b>	353 146,71	2 533 000,49	2 886 147,20
	Réduction de titres <b>C</b>	4 000,00	9 102,53	13 102,53
	Recettes nettes (D=B-C)	349 146,71	2 523 897,96	2 873 044,67
	Reste à Réaliser	0,00		0,00
<b>Dépenses</b>	Prévision budgétaire totale <b>E</b>	2 905 842,45	4 740 450,45	7 646 292,90
	Mandats émis <b>F</b>	963 142,86	2 184 835,12	3 147 977,98
	Annulations de mandats <b>G</b>	217 724,86	0,00	217 724,86
	Reste à Réaliser	0,00		0,00
	Dépenses nettes (H=F-G)	745 418,00	2 184 835,12	2 930 253,12
<b>Résultat de l'Exercice 2022</b>				
	((D)-(H)) Excédent	0,00	339 062,84	
	((H)-(D)) Déficit	-396 271,29		<b>-57 208,45</b>

## RESULTAT D' EXECUTION DU BUDGET

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent - Cpte Gestion 2021 (1)	Part affectée à l'investissement (2) 2020 au CA 2022 (1068)	Solde à l'exécution Cpte Gestion 2022 (3)	Résultat de clôture 2022 = 1+2+3
Investissement	-1 425 742,04 €		-396 271,29 €	-1 822 013,33 €
Fonctionnement	2 665 195,05 €	-130 000,00 €	339 062,84 €	2 874 257,89 €
<b>Total</b>	<b>1 239 453,01 €</b>	<b>-130 000,00 €</b>	<b>-57 208,45 €</b>	<b>1 052 244,56 €</b>

L'article L2313-1 du CGCT prévoit une présentation brève et synthétique des informations financières essentielles de la commune.

### Éléments de contexte

L'année 2022 marque une activité normale des services et le démarrage des travaux de l'hôtel de ville.

### Les chiffres 2022

		Investissement	Fonctionnement	Total Cumulé
<b>Recettes</b>	Prévision budgétaire totale <b>A</b>	2 905 842,45	4 740 450,45	7 646 292,90
	Titres de Recettes émis <b>B</b>	353 146,71	2 533 000,49	2 886 147,20
	Réduction de titres <b>C</b>	4 000,00	9 102,53	13 102,53
	Recettes nettes (D=B-C)	349 146,71	2 523 897,96	2 873 044,67
	Reste à Réaliser	0,00		0,00
<b>Dépenses</b>	Prévision budgétaire totale <b>E</b>	2 905 842,45	4 740 450,45	7 646 292,90
	Mandats émis <b>F</b>	963 142,86	2 184 835,12	3 147 977,98
	Annulations de mandats <b>G</b>	217 724,86	0,00	217 724,86
	Reste à Réaliser	0,00		0,00
	Dépenses nettes (H=F-G)	745 418,00	2 184 835,12	2 930 253,12
<b>Résultat de l'Exercice 2022</b>	((D)-(H)) Excédent	0,00	339 062,84	
	((H)-(D)) Déficit	-396 271,29		-57 208,45

### Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement

#### 1. La section de fonctionnement

Les évolutions de la section de fonctionnement :

- La progression des dépenses de +126 992 € (+6%)
- La progression des recettes de + 171 541 € (+7%)

Les dépenses de fonctionnement représentent 75 % des dépenses réalisées en 2022 (fonctionnement + investissement).

Tableau comparatif du réalisé entre 2021 et 2022

Chapitre nature	CA 2021	CA 2022	DIFF CA 21/22	%
<b>DEPENSES</b>				
011 - Charges à caractère général	533 255,49 €	643 846,50 €	110 591,01 €	20,74%
012 - Charges de personnel	1 096 973,49 €	1 150 129,92 €	53 156,43 €	4,85%
014 - Atténuations de produits	175 622,29 €	167 777,45 €	- 7 844,84 €	-4,47%
022 - Dépenses imprévues Fonct	- €	- €	- €	
023 - Virement à la sect° d'investis.			- €	
042 - Operations d'ordre entre section		89 347,40 €	89 347,40 €	
65 - Autres charges gestion courante	127 068,44 €	115 815,97 €	- 11 252,47 €	-8,86%
66 - Charges financières	19 686,29 €	17 917,88 €	- 1 768,41 €	-8,98%
67 - Charges Exceptionnelles	55 065,93 €	- €	- 55 065,93 €	
68- Dotations aux amortissement	50 171,00 €	- €	- 50 171,00 €	
<b>TOTAUX</b>	<b>2 057 842,93 €</b>	<b>2 184 835,12 €</b>	<b>126 992,19 €</b>	<b>6,17%</b>
<b>RECETTES</b>				
002 - Excédent antérieur reporté Fonc				
013 - Atténuation de charges	16 789,95 €	28 628,55 €	11 838,60 €	70,51%
			0,00 €	
70 - Produits des services	240 331,60 €	286 336,63 €	46 005,03 €	19,14%
72- Travaux en régie	16 847,86 €		-16 847,86 €	
73 - Impôts et taxes	1 592 438,25 €	40121,57		
731		1 736 389,02 €	184 072,34 €	11,56%
74 - Dotations et participations	373 686,57 €	332 088,47 €	-41 598,10 €	-11,13%
75 - Autres produits gestion courant	66 835,22 €	82 934,95 €	16 099,73 €	24,09%
76 - Produits Financiers	5,39 €		-5,39 €	
77 - Produits exceptionnels	45 422,14 €		-45 422,14 €	
042 - Opérat° d'Ordre entre Sect°		17 398,77 €	17 398,77 €	
<b>TOTAUX</b>	<b>2 352 356,98 €</b>	<b>2 523 897,96 €</b>	<b>171 540,98 €</b>	<b>7,29%</b>

Un excédent de fonctionnement de 339 062,84 € (294 514,05 € au CA 2021 / 382 025,92 € au CA 2020) soit une hausse de l'excédent de 44 549 € contre une baisse de l'excédent de 87 512 € l'an passé.

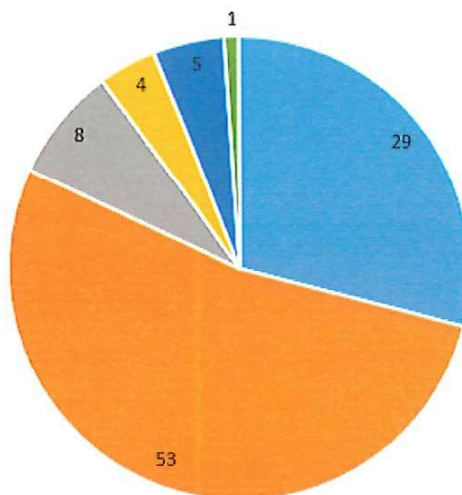
Les éléments significatifs des dépenses de fonctionnement qui s'élèvent à 2 184 835 €  
 (2 057 842,93 € au CA 2021) +126 992 = + 6% :

- Dépenses réelles : 2 077 570 €.
- Dépenses de gestion des services sont de 2 095 488 €

Les dépenses de gestion des services se décomposent comme suit :

- Les charges à caractère général - chapitre 011 : 643 846 € (représentent 31 % des dépenses réelles de fonctionnement (+110 591 €)

- 6061 - énergie et électricité : +5 289 €
  - 6062 - carburants : + 7 139 €
  - 6063 - petit matériel notamment ST : +14 539 €
  - 6067 - fournitures scolaires : +17 550 €
  - 611 restauration scolaire et ALSH : +24 559 €
  - 615211 - entretien et réparation bâtiments : + 19 271 €
  - 623 - publicité et relations extérieures : + 16 534 € (année normale / COVID 2021)
  - 6283 services extérieurs / nettoyage locaux : +15 124 €
- Les charges de personnel – chapitre 012 : 1 150 190 €, elles représentent 55 % des dépenses réelles (+53 156 €) à corriger par les atténuations de charges de 28 682 € (recettes)  
L'augmentation est due à différents points : école et jeunesse liées à l'accroissement de population, évolution des carrières, maladie, 6<sup>e</sup> classe en maternelle, congés maternité, dédoublement RPE, accroissement activité bibliothèque.
  - Les participations à la métropole : 167 777 € (AC à 175 622 € en 2022)
  - Les autres charges de gestion : 6%, elles sont en baisse (-11 252 € : subventions, contributions...)
  - Les charges financières représentent : 1 %



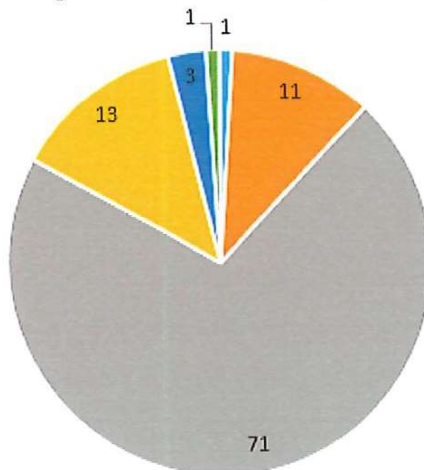
- 011 - Charges à caractère général
- 012 - Charges de personnel
- 014 - Atténuations de produits
- 042 - Operations d'ordre entre section
- 65 - Autres charges gestion courante
- 66 - Charges financières

**Les éléments significatifs des recettes de fonctionnement qui s'élèvent à 2 523 898 € (2 352 357 € au CA 2021) soit + 171 541 € = +7% :**

Recettes réelles qui sont les recettes de gestion des services : **2 506 499 €** (2 296 131 € au CA 2021) soit +210 368 €

- 0013 – Atténuation de charges (remboursement traitement agents absents : 28 628 €
- 73 - Les impôts et taxes représentent 70 % des recettes, + 1 point : + 184 072 €

- 74 - Les dotations et participations représentent 13 %, - 3 points : -41 598 €
- 70- Les produits des services (régie...) représentent 11 % des recettes, +1 pts : +46 005 €
- 75 - Les loyers des locations représentent 3% des recettes : +16 100 €



- 013 - Atténuation de charges
- 73 - Impôts et taxes
- 75 - Autres produits gestion courant
- 70 - Produits des services
- 74 - Dotations et participations
- 042 - Opérat° d'Ordre entre Sect°

## 2. La section d'investissement

Elle présente **un déficit de 193 253 €** (26 377,33 € au CA 2020).

Les dépenses d'investissement représentent 25 % des dépenses réalisées en 2021 (fonctionnement + investissement).

**Les éléments significatifs des dépenses d'investissement qui s'élèvent à 745 418 € (536 815 € au CA 2021) :**

- Achats de terrains : 5 150 €
- Travaux dans le parc (stabilisé, mobilier, plantation) : 51 367 €
- Différents travaux dans les bâtiments dont écoles : 29 197 €
- Économie d'énergie (led, et menuiseries) : 6 545 €
- Climatisation école : 13 048 €
- Achat d'un charriot élévateur : 18 468 €
- Équipement numérique des écoles et services : 8 525 €
- Fonds de concours à 3M et ACi : 78 292 + 39 378 €
- Hôtel de ville : 342 297 €
- Remboursement capital emprunt : 124 013 € (142 000 € en 2021)

**Les éléments significatifs des recettes d'investissement qui s'élèvent à 349 146 € (343 563 € au CA 2021):**

- Le FCTVA : 189 691 €
- Compte 1068 : 130 000 €
- Des subventions reçues pour 70 108 € (83 722 € en 2021)
- Recettes d'ordre pour 89 347 €

## En conclusion

Un résultat positif sur l'exercice en négatif de - 57 208 € car pas de recettes en Investissement donc nous consommons l'excédent des années passé

Un résultat cumulé 2022 de 1 052 244 € (1 239 453 € en 2021)

Une vigilance sur le fonctionnement est à poursuivre : maintenir les dépenses notamment au niveau des charges de personnel / rechercher des économies / rechercher des augmentations de recettes.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des votants :

- CONSTATE que Mme Jackie GALABRUN-BOULBES, a quitté la salle,
- ADOPTE le Compte Financier Unique 2022, lequel peut se résumer ainsi que présenté sur le tableau ci-avant et signe le document joint à la présente délibération.

Pour copie conforme



Le Maire,  
Jackie GALABRUN-BOULBES

*Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture de l'Hérault*

le

*Et publication ou notification le*

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune : COMMUNE DE SAINT DREZERY (1)**  
(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21340249800017

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE SGC MONTPELLIER

**M. 57**

**Compte financier unique**  
**Voté par nature**

BUDGET : Budget Commune (3)

**ANNEE 2022**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellé du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.